

Extrait du registre des arrêtés du Président

DELEGATION DE FONCTION ACCORDEE A M. JEAN-LUC DUBOURG, ELU COMMUNAUTAIRE DE VAL DE GARONNE AGGLOMERATION

Le Président de Val de Garonne Agglomération,

Vu l'installation en date du 9 mars 2017 de **M. Jean-Luc DUBOURG** en tant qu'élu communautaire de Val de Garonne Agglomération, en lieu et place de M. Didier DUTEIL décédé,

Vu les articles L2122-18, L2122-19, L3221-3 et L4231-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur les règles générales de délégation au sein des collectivités territoriales,

Vu l'article L5216-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur le régime des indemnités de fonction prévues pour les conseillers communautaires,

Considérant la nécessité de déléguer une partie des fonctions du Président aux Vice-Présidents et Membres du Bureau ou Délégués Communautaires afin de faciliter l'exercice de la gestion communautaire

Arrête

Article 1 l'arrêté AP 2014-111 du 27 mai 2014 est abrogé.

Article 2 Conformément aux dispositions visées ci-dessus, une délégation de fonction est accordée à **M. Jean-Luc DUBOURG** pour la Vice-Présidence de la commission Prospective et Stratégie Territoriale / Politique de la Ville.

Il est plus particulièrement chargé de la mise en œuvre :

- des nouvelles compétences en matière d'urbanisme : instruction du droit des sols, élaboration du Plan d'Urbanisme Intercommunal
- du programme d'actions de valorisation des centres bourgs.

Article 3 **M. Jean-Luc DUBOURG** rendra compte de sa délégation à **M. Gilles LAGAÛZÈRE**, 3^{ème} Vice-Président de Val de Garonne Agglomération, Président de la Commission Prospective et stratégie territoriale / Politique de la Ville,

Article 4 **M. Jean-Luc DUBOURG** exercera sa délégation sous la surveillance et la responsabilité de M. le Président de Val de Garonne Agglomération

Article 5 Ampliation du présent arrêté sera adressé à M. le Receveur communautaire et à l'intéressé

Publication et affichage :
Le 17.05.2017

Fait à Marmande, le 15 mai 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Notification du présent arrêté,

Le ____ / ____ / 2017

Jean-Luc DUBOURG